

Décision

Générale

modern

Décision n° 92-0618/PRE/EN portant organisation d'une session du Brevet de Technicien supérieur option Comptabilité et Gestion — session:1992.

n° 92-0618/PRE/EN

Ministère
Ministère de l'éducation nationale

Date de publication
21 juin 1992

Numéro JO
n° 12 du 30/06/1992

Date du numéro
30 juin 1992

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

il est ouvert pour l'année scolaire 1991-92 une session du Brevet de Technicien supérieur option comptabilité et gestion. Cet examen se déroulera au Lycée de Djibouti aux dates suivantes : écrits : le 19. 20 et 21 mai 1992. épreuves orales de langues : le 23 et 24 mai 1992, épreuves orales de synthèse : du 6 au 9 juin 1992, délibération du jury : le 10 juin 1992. Le jury de l'examen du BTS est composé comme suit : 1) Président du jury M. Rossiano: IPR économie aestion. 2) Chef.de centre": M. Sarrasin Daniel, proviseur du Lycée. 3) Secrétariat: M.Fathi Ahmed M. Cordier Régis Mme Descamps Anne-Marie M. Gauffriau Yves. Jury épreuves d'interrogations orales Rd anglais : M. Mibrathu Yohanis. professeur au Lycée arabe : M. Mourad Mohamoud Ali, professeur au Lycée. Jury d'épreuve professionnelle de synthèse M. Serge Vial, professeur d'économie au Lycée polyvalent Isere: M Tollim Michel. professeur certifié au Lycée Deux professionnels.